



MASTÈRE CONSEILLER PATRIMONIAL DU DIRIGEANT

CONSEILLER SPÉCIALISÉ EN PATRIMOINE H/F

LE MÉTIER PRÉPARÉ

Dans le cadre des objectifs de développement du chiffre d'affaires de La Banque Postale, vous assurez l'intégralité de la relation commerciale auprès d'une clientèle « bonne gamme et/ou haut de gamme ».

VOS MISSIONS

- Vous installez une relation durable et de confiance avec une clientèle avertie que vous rencontrez régulièrement.
- Vous réalisez des bilans patrimoniaux et élaborez des projets d'investissement permettant à vos clients de défiscaliser leurs biens et revenus.
- Vous exercez un devoir de conseil lié à la valorisation d'actifs, en fonction de l'appétence au risque et des objectifs moyens/long termes, propres à chacun de vos clients.
- Vous les accompagnez dans la résolution de leurs problématiques successorales par préconisation de dispositifs d'abattements, donation, assurance ou prévoyance.
- Vous démarchez une clientèle « à potentiel » par prospection, référencement, recommandation ou prescription.
- Vous instruisez les dossiers de crédits immobiliers et prenez des décisions tarifaires

VOTRE FORMATION

Cette formation a pour objectif de vous former au métier de **Conseiller Patrimonial du Dirigeant** et de vous faire acquérir les compétences indispensables à l'exécution du métier.

Ce programme de formation en alternance de 24 mois, vous permettra d'obtenir un **Mastère Conseiller Patrimonial du Dirigeant** (équivalent Bac+5), reconnu par le ministère du Travail.

RÉMUNÉRATION

*en fonction de votre âge et du type de diplôme.

Contrat d'apprentissage

**Entre 1484 € et
2067 € brut***

Cursus de 20 mois

1 semaine en formation théorique à l'organisme de formation
2 semaines en formation pratique au sein de l'entreprise.

677 heures de formation



LE PROGRAMME

- **Module 1 : Etudier la situation globale d'un client patrimonial**
- **Module 2 : Construire la stratégie patrimoniale adaptée au client**
- **Module 3 : Développer, suivre et fidéliser son portefeuille de clients patrimoniaux**

RNCP 35454

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôles continus

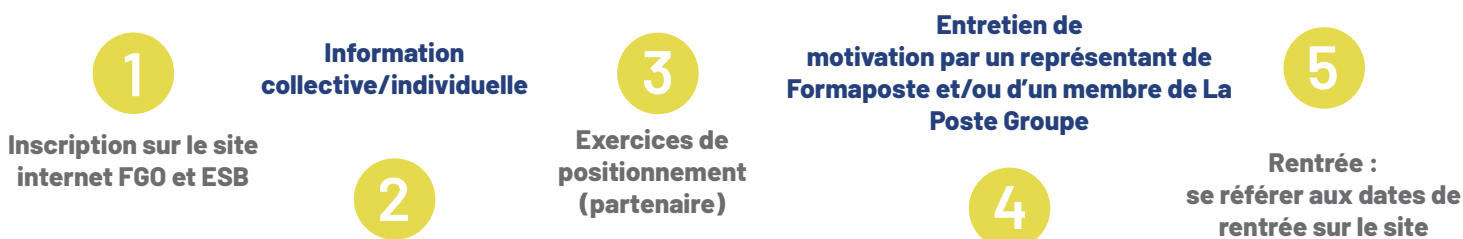
Examens en fin de formation

LES PRÉ-REQUIS

- Être éligible au contrat d'apprentissage (moins de 30 ans à la signature du contrat)*
- Avoir une expérience professionnelle dans le commerce et/ou la relation client
- Être titulaire d'un diplôme de niveau Bac+3.

*conformément aux dispositions légales, pas de limite d'âge pour les personnes reconnues en qualité de travailleurs handicapés (RQTH)

MODALITÉS D'ADMISSION



DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

- Conseiller clientèle en patrimoine ou professionnelle
- Analyste risque crédit en banque
- Analyste risque crédit en banque
- Chargé d'études financement / assurance

Poursuite d'étude vers des diplômes ou des titres de niveau 8 (équivalent Doctorat).

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Cette offre de formation est accessible également et sans limite d'âge au candidat (H/F) Reconnu en Qualité de Travailleur Handicapé en adéquation avec l'exercice du métier visé.

Contact référent :
Caroline PERRIN
c.perrin@formaposte.net